AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

220C3067
FR0000130809-FS0901

17 août 2020

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

SOCIETE GENERALE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 17 août 2020, la société The Capital Group Companies, Inc.[1] (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA 90071-1406, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 13 août 2020, le seuil de 5% des droit de vote de la société SOCIETE GENERALE et détenir 46 540 160 actions SOCIETE GENERALE représentant autant de droits de vote, soit 5,45% du capital et 5,04% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions SOCIETE GENERALE sur le marché.

[1] Agissant en qualité d'« investment adviser » pour le compte de fonds. The Capital Group Companies, Inc. agrège les positions détenues par Capital Research and Management Company (CRMC) et Capital Group International Inc (CGI).
[2] Sur la base d'un capital composé de 853 371 494 actions représentant 923 206 837 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.